Droit processuel italien approfondi

Infos pratiques

- **ECTS** : 3.0
- **Nombre d'heures** : 24.0
- **Période de l'année** : Enseignement huitième semestre
- **Méthodes d'enseignement** : En présence
- **Forme d'enseignement** : Cours magistral
- **Composante** : Droit et science politique

Présentation

Dans la continuité des cours de procédure civile italienne et de procédure pénale italienne dispensés en L3, cet enseignement vise à approfondir les concepts propres à ces branches de la procédure dans une perspective nationale mais aussi au regard des exigences européennes et internationales.